

Cauffry, le 20 avril 2021

Chers collègues,

J'espère que tout le monde traverse la situation actuelle du mieux possible et en faisant en sorte que seul les terrains vous manquent.

Pour rappel, les **dossiers médicaux** des arbitres sont **téléchargeables sur le site du District (rubrique arbitrage puis documents et sur votre boîte de désignation).**

Le protocole médical **oblige chaque arbitre à passer une échographie cardiaque une seule fois dans sa carrière à partir de ses 18 ans,** soit :

- Lors de la première licence pour les nouveaux arbitres de plus de 18 ans.
- **Pour un renouvellement de licence, l'arbitre devra avoir fourni cet examen au plus tard pour la saison 2021-2022 (fin du délai accordé depuis 3 saisons par la F.F.F.).**

Nous vous rappelons également **l'obligation pour tous les nouveaux arbitres District de passer un électrocardiogramme.** Pour les arbitres qui renouvellent, cet électrocardiogramme a été passé la saison dernière ou la saison précédente et reste donc valable pour plusieurs années (selon l'âge de l'arbitre et les facteurs de risque : les différentes périodicités sont indiquées sur le dossier médical).

**Concernant la délivrance de la licence (dernier délai 31 août 2021), cette démarche doit être effectuée par votre club d'appartenance via Footclubs au même titre que les joueurs, éducateurs et dirigeants. Vos clubs sont informés de ces formalités lors des diverses réunions d'information organisées à cet effet. Pour les arbitres sans appartenance, prière de s'informer auprès de Nathalie, secrétaire administrative de la C.D.A.**

**LE DOSSIER MEDICAL DÛMENT REMPLI (il faut préciser la date de votre électrocardiogramme et d'échographie cardiaque dans la partie 2 ou votre dossier ne sera pas validé par le Médecin du DOF) EST A RETOURNER AU DISTRICT AVANT LE 31 AOUT PROCHAIN POUR LES ARBITRES DE DISTRICT ET A LA LIGUE POUR LE 20 JUIN POUR LES ARBITRES DE LIGUE ET CANDIDATS AFIN QUE VOUS PUISSIEZ COUVRIR VOTRE CLUB POUR LA SAISON 2021-2022. LA TOTALITE DES EXAMENS SONT A REALISER POUR LES ARBITRES AYANT ETE RECU EN COURS DE SAISON 2020/2021.**

Prenez soin de vous,  
Cordialement.

Le Président de la C.D.A.  
Nicolas ALLART

